

Privatisation du nettoyage : ON ÉVALUE

► La majorité Ensemble a entendu la requête de l'opposition CDH-PS-Écolo

► C'est une décision qui a fait grand bruit à Aywaille et, si on croyait ce dossier classé, il est ressorti des limbes voici quelques jours... en rencontrant une belle majorité au conseil.

Fin 2015 en effet, la majorité Ensemble (MR) d'Aywaille décidait de privatiser son service public du nettoyage. La raison de cette manœuvre qui a coûté une quinzaine d'emplois à la commune ? Réaliser des économies en ces temps difficiles... Malgré les recours de l'opposition qui jugeaient l'opération particulièrement rude pour le personnel, le verdict était tombé : le personnel en charge de l'entretien des écoles et de la crèche a été licencié. Pour être précis, sur les 19 personnes du service, 4 furent licenciées, 4 restaient à la commune et 11 autres devaient être reprises par Laurenty (d'où les 15 licenciements).

QUID UN AN et demi après cette décision ? C'est la question que se pose aujourd'hui l'opposition CDH, PS et Écolo

qui a toujours douté des réelles économies réalisées... "C'est pourquoi nous avons décidé de déposer un point en com-

mun", explique Yves Marenne, conseiller Écolo. "Et, nous en sommes ravis, cette méthode a été bien acceptée puisque la majorité a accepté l'évaluation que nous demandons".

Concrètement dès lors, la majorité s'est engagée à réaliser une triple évaluation, "économique et budgétaire, sociale et qualitative", précise le conseiller Écolo.

IL S'AGIT EN EFFET de savoir ce que cette privatisation a concrètement apporté (financièrement) à la commune mais aussi de savoir combien de personnes réengagées par Lau-

renty ont bel et bien conservé leur travail. Enfin, une enquête devrait être menée, d'ici fin novembre, auprès des écoles communales, pour savoir si le service rendu n'a pas perdu en qualité.

Reste bien sûr à savoir ce qui pourrait découler de cette évaluation... quid en effet s'il s'avère que le personnel "transféré" vers le privé n'est plus en place ? Quid si l'entretien des écoles n'est plus satisfaisant ? Et qui si le gain financier n'est pas celui escompté ? Assurément, il faudra rendre des comptes... M.B.

Il faut évaluer les volets budgétaire, social et qualitatif



► En septembre 2015, les syndicats manifestaient devant l'administration communale. © TONNEAU

La privatisation du nettoyage sera évaluée

Aywaille La majorité Ensemble a entendu la requête de l'opposition CDH-PS-Ecolo.

C'est une décision qui avait fait grand bruit à Aywaille et si on croyait ce dossier classé, il est ressorti voici quelques jours.

Fin 2015 en effet, la majorité Ensemble (MR) d'Aywaille décidait de privatiser son service public du nettoyage. La raison de cette manœuvre qui a coûté une quinzaine d'emplois à la commune ? Réaliser des écono-

mies en ces temps difficiles... Malgré les recours de l'opposition qui jugeait l'opération particulièrement rude pour le personnel, le verdict était tombé : le personnel en charge de l'entretien des écoles et de la crèche a été licencié. Pour être précis, sur les 19 personnes du service, 4 furent licenciées, 4 restaient à la commune et 11 autres devaient être reprises par Laurenty (d'où les 15 licenciements).

Quid un an et demi après cette décision ? C'est la question que se pose aujourd'hui l'opposition CDH, PS et Écolo qui a toujours douté des réelles économies réalisées... "C'est pourquoi

nous avons décidé de déposer un point en commun, explique Yves Marenne, conseiller Écolo. *Et, nous en sommes ravis, cette méthode a été bien acceptée puisque la majorité a accepté l'évaluation que nous demandons*".

Une enquête d'ici fin novembre

Concrètement dès lors, la majorité s'est engagée à réaliser une triple évaluation, "économique et budgétaire, sociale et qualitative", précise le conseiller Écolo.

Il s'agit en effet de savoir ce que cette privatisation a concrètement apporté (financièrement) à la commune mais aussi de savoir combien

de personnes réengagées par Laurenty ont bel et bien conservé leur travail. Enfin, une enquête devrait être menée, d'ici fin novembre, auprès des écoles communales, pour savoir si le service rendu n'a pas perdu en qualité.

Reste bien sûr à savoir ce qui pourrait découler de cette évaluation... Quid en effet s'il s'avère que le personnel transféré vers le privé n'est plus en place ? Quid si l'entretien des écoles n'est plus satisfaisant ? Et quid si le gain financier n'est pas celui escompté ? Assurément, il faudra rendre des comptes...

M.Be.